

## Convention Simplifiée de Formation N° 6545

Entre les soussignés :

◆ **LCF**

9 avenue des Frères Montgolfier  
63 170 Aubière  
Numéro de Déclaration d'Activité : 82690781469 enregistré  
auprès du Préfet de Région RHONE ALPES AUVERGNE

◆ **LIP CLERMONT-FERRAND**

RPT de la Pardieu-Rés du Parc-Bat C  
1 rue Michel Ange  
63 000 CLERMONT FERRAND

**Représenté par : Mme VILLATTE Dominique**

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la 6ème partie et des catégories prévues à l'article L.6313.1 du Code du Travail relatif à la formation professionnelle continue tout au long de la vie

### Article 1 : Objet de la Convention

LCF organise l'action de formation suivante :

N° session : A2606LA

L'action entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du Code du Travail :

**Action de formation**

- Intitulé** : **TRAVAIL EN HAUTEUR Port du Harnais Initial ou Recyclage - 7h**
- Objectifs** :  
 - Connaître et identifier les risques liés aux travaux en hauteur  
 - Connaître et maîtriser les principes de sécurité  
 - Choisir les moyens de prévention et de protection  
 - Appliquer les prescriptions de sécurité  
 - Utiliser les équipements de protection individuelle
- Moyens, méthodes** : La formation combine théorie et pratique. Les apports théoriques portent sur la réglementation, les responsabilités de l'employeur et du salarié, les facteurs de risques, et les moyens de prévention. La partie pratique comprend des démonstrations, des exercices d'utilisation de harnais, longes, points d'ancrage et lignes de vie, ainsi que des mises en situation de travail en hauteur. La pédagogie est participative, basée sur l'observation, l'expérimentation, et l'analyse de cas concrets.
- Modalités suivi** : Le dossier du stagiaire est constitué et enrichi tout au long de la formation par des feuilles de présence, les documents de validation du stagiaire ( tests théoriques et pratiques, éléments d'appréciation, copie des titres CACES® attestation de formation sont archivés sans délai de conservation et à disposition des parties concernées).
- Modalités Evaluation** :  
 - Test théorique : QCM  
 - Test pratique : Mise en situation
- Format Formation** : Présentiel
- Contenu formation** : Détaillé dans la fiche programme en pièce jointe
- Durée - Dates** : 7 heures réparties sur 1 journée le 20 mars 2026
- Lieu** : LCF AUBIERE - Aubière - 9 avenue des Frères Montgolfier - 63170 Aubière - Tél : 04.78.90.60.22 -
- Participant(s)** : *PETOIN Clément*

### Article 2 : Modalités Financières

L'engagement pris par l'entreprise en vertu de la présente convention porte sur un montant de :

Libellé	Financier	Qté	Prix Unit. HT	TVA	Total HT
Frais Pédagogiques	LIP CLERMONT-FERRAND	1	214.00 €	42.80 €	214.00 €
<b>Total HT :</b>					<b>214.00 €</b>
<b>TVA :</b>				<b>42.80 €</b>	<b>TOTAL TTC : 256.80 €</b>

**Conditions de Paiement** : LIP CLERMONT-FERRAND - CLERMONT FERRAND : Règlement à réception de facture

**OPCO** : si subrogation  
 - Nom de l'OPCO :  
 - Numéro de dossier :

**Important envoi des titres par la poste** : Si l'adresse d'expédition des titres CACES® / Attestations de formation est différente de l'adresse inscrite sur la présente convention merci de bien vouloir l'inscrire ci dessous :

.....  
 Au tel cas, les éléments seront envoyés à l'adresse de la convention et la réédition sera facturée à hauteur de 25€ TTC.

### Article 3 : Conditions Générales et de Vente

La présente convention prend effet à compter de sa signature par l'entreprise pour la durée visée à l'article 1. Elle est établie en deux exemplaires dont l'un doit être retourné à LCF après signature.

LCF



LCF se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation jusqu'à 3 jours de la date prévue de déroulement de ladite prestation.

En cas de résiliation de la présente convention par l'entreprise à moins de 10 jours de la date de début de la formation, LCF retiendra sur le coût total, les sommes qui lui sont dues pour ladite formation, à savoir 50 % au minimum, et jusqu'à 100% pour une annulation survenue 3 jours avant le début de la formation.

Conformément à l'Article L6354-1 du Code du Travail, en cas de modification unilatérale par l'organisme de formation, l'entreprise se réserve le droit de mettre fin à la présente convention pour toute modification à moins de 3 jours avant la date de début.

Les titres originaux (CACES, attestations, etc.) seront envoyés dès réception du règlement de la facture.

En cas de plainte ou réclamation concernant la formation ou le test CACES®, vous pouvez nous demander via l'adresse suivante, notre procédure : [formation@lecentreformation.fr](mailto:formation@lecentreformation.fr)

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Lyon sera seul compétent pour régler le litige.

**En cas de modification des éléments ci-dessus indiqués, la facture annulera et remplacera la présente convention.**

Fait à Chassieu, le 11 mars 2026

*En deux exemplaires originaux dont un pour chacune des parties.*

*La signature de la présente convention emporte l'acceptation des Conditions Générales de Vente jointes*

**Pour LIP CLERMONT-FERRAND**

**Pour LCF**

Pascale ROUX

**Gérante**



---

LCF

9 avenue des Frères Montgolfier - 63170 Aubière

Tél. : 0478906022 - E-mail : [formation@lecentreformation.fr](mailto:formation@lecentreformation.fr)

SARL au capital de 30 000 - N° Siret : 445 186 679 00012 - N° TVA Intra. : FR29445186679 - Code NAF : 8559A